



7 avril 2020

Coronavirus (COVID-19)

Achats groupés de matériel de protection

La pandémie de COVID-19 rend l'approvisionnement en matériel de protection et désinfectants difficile. Afin de soutenir les prestataires de soins dans l'achat de ce matériel, le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) a convenu, d'entente avec l'Institut Central des Hôpitaux (ICH), de procéder à des achats groupés. Les commandes se font par l'intermédiaire des organisations faïtières. La livraison s'effectuera en fonction de la disponibilité.

Le marché de l'approvisionnement en matériel de protection (masques, blouses, lunettes, gants, protections, désinfectant) est actuellement très tendu. Plusieurs professionnels de la santé et institutions sanitaires ont sollicité le canton afin de les aider dans leurs démarches auprès de fournisseurs. Une solution a pu être mise sur pied avec la Centrale d'achats de l'ICH.

Les institutions et professionnels de la santé qui le souhaitent peuvent désormais adresser à leur organisation faïtière leur besoin de matériel de protection. La livraison se fera en fonction de la disponibilité. Il faut s'attendre à des retards de livraison ou des ruptures de stock sur les articles les plus critiques.

Le matériel de protection sera facturé à l'institution ou au professionnel de la santé qui l'a commandé, sur la base des prix d'approvisionnement, des frais engendrés et des quantités effectivement livrées. Les prix sont très fluctuants et dépendront des opportunités d'achats. La Centrale d'achats de l'ICH s'efforcera de négocier les meilleurs prix.

Conformément à la modification du 3 avril 2020 de l'Ordonnance fédérale 2 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19), les cantons pourront si nécessaire déposer des demandes auprès de la Confédération en cas de difficultés d'approvisionnement.

Personnes de contact

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du DSSC, 079 248 07 80

Victor Fournier, chef du Service de la santé publique, 078 722 38 83

